



FICHE DE POSTE

Animateur/animateur socio-culturel

Contexte

Le Foyer Rural les P'tits Cailloux créé en 1998, est une association loi 1901 d'Éducation Populaire, adhérent à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux et au Réel CPIE Lozère. L'association est organisatrice de deux pôles :

Enfance Jeunesse

- **Deux Accueils de Loisirs** pour les enfants de 3 à 12 ans à l'année à Ispagnac, à Ste Enimie.
- **Des séjours** de vacances pour enfants et adolescents.

Espace de Vie Sociale

- **Des ateliers enfants et adultes réguliers** : ouverts aux adhérents et habitants du territoire
- **Des rencontres intergénération, des animations à la sensibilisation à l'environnement et des échanges de savoirs** au jardin du Lien.
- **Des événements** (fête des générations, Contes et Rencontres ...).
- **Des prestations extérieures** : EEDD

Cadre du poste

Intitulé du poste : Animateur/animateur socio-culturel

Statut : CDD d'un an reconductible en CDI

Classification dans la convention collective ECLAT : Coefficient 257 / Groupe B

Rémunération : 1 287 € brut / mois

Rattachement Hiérarchique : la direction et les Co-Présidentes

Finalité de la fonction

Sous la responsabilité des supérieurs hiérarchiques (co-directrices des ALSH, coordinatrice du Foyer Rural, Conseil d'Administration), le titulaire assure l'animation dans les secteurs :

- Enfance – Jeunesse : animation péri et extrascolaire dans le cadre des ACM.
- Espace de Vie Sociale (EVS) : animations locales et participation aux événements de l'association.
- Education à l'Environnement : prestations extérieures.

Missions et activités

PÔLE ENFANCE-JEUNESSE :

Garantir la sécurité morale, affective et physique des enfants

- Aménager des espaces adaptés aux besoins des enfants, et qui répondent aux exigences de sécurité.

- Participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des besoins physiologiques des enfants et des règles d'hygiène et de sécurité.
- Faciliter et accompagner l'expression de chaque enfant dans un collectif bienveillant.
- Participer au suivi sanitaire des enfants.

Participer à l'éveil de chaque enfant par la mise en œuvre de projets d'animations collectifs et de projets pédagogiques

- Collaborer à la construction et à l'évaluation des objectifs du projet pédagogique avec l'équipe d'animation.
- Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique.
- Préparer, mettre en œuvre et évaluer ses animations.
- Veiller à l'inclusion de chaque enfant dans les activités et la vie quotidienne.
- Faciliter l'implication des enfants dans l'élaboration des activités et les temps de la vie quotidienne.
- Veiller à l'évolution de la participation et de l'épanouissement de l'enfant dans l'ACM.

Travailler en équipe et en coopération avec ses collègues.

- Participer de manière active aux réunions d'équipe,
- Partager les informations en sa possession avec la directrice d'animation et rendre compte de toutes situations particulières à l'équipe d'animation, dans le respect de l'intimité familial de l'enfant.
- Adopter une posture de référent quant à l'accueil des salariés saisonniers.
- Entretenir des relations bienveillantes avec ses collègues, et faire preuve de rigueur dans les relations externes.
- Gérer le matériel pédagogique et participer à l'entretien des locaux.

PÔLE EVS

Participer à l'animation de la vie locale

- Participer à l'animation des événements locaux portés par l'association.

PÔLE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Animer de projets EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable)

- Développer des outils pédagogiques EEDD
- Animer des activités EEDD auprès de différents publics
- Assurer la relation et la communication avec les partenaires
- Participer à des formations EEDD

Conditions de travail

Volume horaire : 25 h / semaine, avec annualisation

Répartition et jours travaillés :

- 81 % Enfance-Jeunesse : vacances scolaires, mercredis en période scolaire, ½ journée de préparation / semaine.
- 9 % EVS : ponctuellement selon les projets associatifs
- 10 % Prestation extérieure : ponctuellement selon les commandes extérieures.
- Participation à la vie associative : 1 journée / mois.

Congés payés : 5 semaines

Horaires et horaires atypiques : Les horaires peuvent varier.

Horaires indicatifs :

9h - 13h et 14h - 17h pour une journée de bureau

8h – 18h pour une journée d’animation

Des réunions peuvent avoir lieu en soirée. Travail possible le samedi et/ou dimanche.

Lieu de travail et déplacements : Le siège de l’association est basé à Quézac (Lozère). Le salarié est amené à exercer ses fonctions sur les différents sites d’intervention de l’association (Sainte Enemie, Ispagnac, Mende...). Les frais de déplacements sont à la charge de l’association.

LES CAPACITÉS ET SAVOIRS NÉCESSAIRES À LA TENUE DU POSTE

Savoirs

Connaissances pédagogiques liées aux publics ; Technique d’animation et d’encadrement ; Fonctionnement associatif ; Fonctionnement d’un ACM ; Valeurs partagées de l’animation.

Savoir-faire techniques et méthodologiques

Analyser les besoins et caractéristiques des publics accueillis et y adapter ses moyens ; Construire et développer une démarche coopérative de projets ; Prendre en compte le développement durable dans l’élaboration du projet pédagogique ; Capacité à répondre à une commande.

Savoir-être

Rigueur, méthode, réactivité ; Capacités d’initiatives et d’adaptation aux changements rapides ; Savoir coordonner ses activités avec celles de ses collègues ; Avoir un goût prononcé pour le travail collectif et d’équipe

PRÉ-REQUIS
Titulaire du BAFA ou diplômes équivalents (BAFD, CAP Petite Enfance, BTS GPN, BPJEEPS etc.).
Expérience souhaitée, mais débutant accepté.
Permis B, véhicule personnel.

Candidature (CV et lettre de motivation) à déposer jusqu’au 28 février 2024,

Entretien prévu la semaine entre le 4 et 8 mars et le 18 et 22 mars 2024 et

Prise de poste au 1er avril 2024

à envoyer

Par mail : lespitscailloux48@gmail.com

ou

Par courrier : 1 rue Notre Dame 48320 Quézac